L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 AVRIL 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 2 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois terrains situés en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis de cette ville, lis sont contigus et font face à l'Avenue Webster.

Par J. Dejan Jr, à 11 heures du matin, à sa nouvelle salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Vente d'un grand nombre de meubles et des pianos: renouvelée à chaque vente.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, malles, &c.

Par Louis Stern & Bros. aux Nos 33 de la rue des Magasins et 86 de la rue Gravier—300 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par G. Lénormand, au No 69 de la rue de Chartres—Chapeaux paille et castor; quincaillerie et coutellerie.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Fils, parfumerie, garnitures, marchandises sèches, bouteillerie, &c.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 85.........Rue des Remparts..........185

ATTENTION!!

Vente à douze mois de crédit, par le Shérif, de propriétés.

Nous appelons l'attention sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de trois terrains situés sur la rive droite du fleuve Mississipi, et faisant face à l'Avenue Webster.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Grande vente, sans réserve, pour clôre des consignations—Nous appelons l'attention des marchands et du public en général, sur la grande vente qui sera faite aujourd'hui, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Hoffman, Marks & Co., au No 38 rue de Chartres, de marchandises sèches, lingerie, coutellerie, articles de modes, articles de fantaisie, sacs en maroquin et peau de veau, savon de toilette, fil blanc et fil noir, notions, bimbeloterie etc. etc.

Grande Vente de Meubles, Pianos, tableaux, aujourd'hui à 11 heures, par J. Dejan, Jr, au No 183 rue Gravier, près Carondelet.

Le bill du Sénat sur la Tenure des Emplois.

Le comité de conférence de la Chambre et du Sénat s'est mis d'accord en adoptant le projet de bill du Sénat amendant la loi sur la tenure des places. Comme la Chambre avait repoussé ce projet par une très forte majorité, on explique cet accord subit dans le comité de conférence par le fait que le Président, pour des raisons qui ne sont pas connues, s'est décidé à accepter la concession qu'a bien voulu faire le Sénat. Ainsi finit la première lutte entre M. Grant et le Sénat. L'obstination du Président a cédé devant celle des sénateurs. Parmi les raisons qui ont pu décider M. Grant à accepter le bill, il en est une qui est apparente, c'est la crainte de voir le Congrès s'ajourner en laissant la loi en vigueur. Il fallait en finir et mieux valait encore quelque chose que rien du tout.

Le bill en projet, bien qu'il laisse plus de latitude au Président que la loi actuelle, n'en maintient pas moins le droit du Sénat de réintégrer dans son emploi tout fonctionnaire suspendu par le Président. Cette disposition modifie essentiellement l'état de choses qui existait antérieurement à la loi sur la tenure des emplois.

Avant cette loi, tous les Présidents des Etats-Unis, depuis Washington jusqu'à Andrew Johnson, avaient, pendant l'intervalle des sessions du Sénat, exercé le pouvoir de révocation. Lorsque le Sénat s'assemblait, les nouvelles nominations lui étaient envoyées, et, si elles n'étaient pas approuvées, le Président en faisait d'autres jusqu'à ce qu'elles fussent confirmées. Mais, dans aucun cas, le fonctionnaire révoqué ne pouvait reprendre ses fonctions, à moins qu'il ne fût nommé à nouveau par le Président et confirmé par le Sénat.

La loi sur la tenure des emplois a changé tout cela, et afin de faire comprendre à nos lecteurs les changes du bill dont nous publions le texte ci-dessous, nous allons donner la substance des dispositions de la loi que le bill a pour objet d'amender.

La première section porte que les membres du Cabinet "occuperont leurs fonctions respectivement pendant la durée du terme du Président pour lequel ils ont été nommés et pendant un mois après, à moins qu'ils ne soient révoqués avec le consentement du Sénat."

La seconde section porte que quand un fonctionnaire civil, autre que les juges des Cours des Etats-Unis, sera, pendant les vacances du Sénat, présumé, sur des preuves qui seront satisfaisantes pour le Président, coupable de malversation ou de crime, ou quand, pour toute autre raison, il sera incapable physiquement ou légalement de remplir ses fonctions, dans ce cas le Président pourra le suspendre et désigner une personne compétente pour le remplacer temporairement jusqu'à la prochaine réunion du Sénat. Dans les vingt jours qui suivront cette réunion, le devoir du Président sera de rapporter au Sénat la suspension avec les raisons à l'appui et le nom du remplaçant. Si le Sénat donne son concours à la suspension, le Président pourra révoquer le fonctionnaire suspendu et lui nommer un successeur. Si le Sénat ne donne pas son concours à la suspension, le fonctionnaire suspendu reprendra sa place et en recevra les émoluments. Le Président aura le pouvoir de revenir sur une suspension avant d'avoir soumis l'affaire au Sénat.

Cette loi, votée en mars 1867, abrogeait complètement le droit de révocation du Président et le remplaçait par un droit précaire de suspension. On se rappelle la lutte célèbre entre le président Johnson et le ministre de la guerre M. Stanton. Stanton suspendu d'abord et remplacé par Grant, reprit possession du ministère, et le Sénat ne voulut pas reconnaître à M. Johnson le droit de lui nommer un successeur, par la raison que la première section du bill devait être interprétée en ce sens que tous les ministres de M. Lincoln devaient être considérés comme nommés pour toute la durée du terme de ce Président.

Le nouveau bill, comme on va le voir, abroge la première section relative aux membres du cabinet et modifie la seconde. En voici le texte:

"Sect. 1ère—La première et la seconde section de la loi intitulée: "Loi pour réglementer la tenure de certaines fonctions civiques," adoptée le 2 mars 1867, sont abrogées. Elles seront remplacées par les dispositions suivantes:

"Toute personne occupant un emploi civil auquel elle a été ou pourra être nommée de l'avis et avec le consentement du Sénat, aura droit à occuper cet emploi pendant le terme pour lequel elle aura été nommée, à moins qu'elle ne soit révoquée auparavant avec le consentement du Sénat, ou qu'elle ne soit remplacée par une autre personne désignée pour lui succéder également avec le consentement du Sénat.

"Section 2—Pendant une suspension des séances du sénat, le président aura le pouvoir de suspendre à sa discrétion tout fonctionnaire civil nommé avec le consentement du sénat, à l'exception des juges des Etats-Unis.

"Cette suspension sera valide jusqu'à la fin de la session suivante du sénat.

"Le président pourra aussi désigner, avec toute faculté de la révoquer, une personne qui remplira les fonctions du fonctionnaire suspendu. Cette personne prêtera le serment requis et donnera les garanties exigées par la loi. Pendant le temps où elle remplira les fonctions de la personne suspendue, elle percevra en entier les émoluments de celle-ci.

"Et il sera du devoir du président, dans les trente jours qui suivront le commencement de chaque session du sénat, de nommer des personnes aux emplois vacants au moment de l'ouverture de cette session, qu'ils aient ou non été remplis par des fonctionnaires temporaires, sans oublier les emplois dont les titulaires auront été suspendus.

"Si le sénat, pendant cette session, refuse de consentir à une nouvelle nomination faite pour remplacer le fonctionnaire suspendu, s'il refuse aussi par un vote, d'approuver cette suspension, alors seulement ledit fonctionnaire pourra, à la fin de la session, reprendre possession du poste dont il avait été suspendu; il en remplira de nouveau les fonctions et il en recevra les émoluments, à partir de ce moment, comme si la suspension n'avait pas eu lieu."

Ce nouveau bill fait disparaître cette étrange disposition qui imposait au président des ministres avec lesquels il était en désaccord. Il prolonge la durée de la suspension prononcée par le président jusqu'à la fin de la session suivante du sénat, mais il ne rétablit pas le droit de révocation pour le président. Si le sénat ne confirme pas la nouvelle nomination, le fonctionnaire suspendu par le président reprend ses fonctions à la fin de la session. Il est vrai que rien n'empêche le président de le suspendre à nouveau, quelques jours après, jusqu'à la fin de la session suivante.

Dans la pratique, le pouvoir de suspension accordé au Président équivaudra presque toujours au droit de révocation; cependant, le Président sera tenu de faire un nouveau choix qui puisse être agréé par le Sénat s'il ne veut voir le fonctionnaire suspendu reprendre ses fonctions à la fin de la session. Le Sénat s'est ainsi ménagé le moyen de peser sur les nominations à faire. On a vu, sous la présidence de M. Johnson, des fonctionnaires censurés, [illegible] reprendre leurs fonctions, le Sénat préférant toujours "l'Ile" à de nouvelles présentations, plutôt que de confirmer les choix de M. Johnson.

La persistance [illegible] le Sénat a tenu à son bill et la victoire [illegible] le de remporter dans le comité de conférence [illegible] que M. Grant n'aura pas facilement [illegible] de la clique qui gouverne la majorité [illegible]. Le Président [illegible]

dont ne se laissera pas abattre par ce premier échec. Il en a vu bien d'autres à la guerre et il se souviendra de sa tactique militaire après chaque défaite: masser ses forces et recommencer l'attaque en l'appuyant par des mouvements de flanc. La science parlementaire des Sumner et des Wilson n'arrêtera pas celui qui a eu raison de la science militaire des Lee et des Beauregard. Celui qui a fini par prendre Richmond saura rester maître à Washington.

CHRONIQUE LOCALE.

L'IMBROGLIO WICKLIFFE.—Hier matin vers 9 heures, M. Wickliffe a été amené devant le juge Collens, de la Septième Cour de District, à l'occasion du writ d'habeas corpus délivré par la dite cour en sa faveur.

Le plaignant était accompagné de ses deux avocats Mott et Field. Le premier a exposé devant la cour tous les papiers relatifs à cette affaire, ensemble avec les copies de l'injonction et de l'ordre de la Cinquième Cour de District, emprisonnant Wickliffe pour mépris.

Après l'enregistrement des documents, le col. Field allait faire entendre des témoins quand le juge a dit que cela était inutile, que toute la question consistait à savoir si Wickliffe qui avait obtenu de cette cour une injonction contre tout intervenant, avait droit à la protection de la cour, et si une autre cour de juridiction concurrente pouvait intervenir dans la dite injonction après exécution.

M. Mott se levait alors pour présenter quelques remarques, mais il a été arrêté par le juge Collens qui a dit à haute et intelligible voix:

"Il est tout à fait inutile, messieurs, de discuter cette question qui n'admet pas d'argument. Si une cour de juridiction concurrente et égale essaie d'intervenir avec une injonction délivrée en due forme de loi et de la renverser, alors il en résultera le cahos. Nous n'aurons plus qu'un pandemonium. Je décharge le plaignant dans cette affaire, et si quelqu'un ayant connaissance de l'injonction émise par cette cour essaye de l'entraver, que ce soit un officier de police, un shérif, ou qui que ce soit, il aura la prompte et entière protection de la cour.

"Je conseillerai au plaignant, a continué le juge, de demander au greffier une copie certifiée de l'injonction et de l'ordre de cette cour et de porter ces pièces avec lui pour les montrer à quiconque voudrait les voir."

En terminant, le juge a dit: la remède pour ceux qui se sentent atteints par l'injonction de cette cour est d'avoir recours à un tribunal plus élevé et non à un tribunal de juridiction concurrente. La Cinquième Cour de District n'est pas la cour d'appel de la Septième, et les deux injonctions qui ont été délivrées sont en conflit direct, et ne pourraient être mises à exécution sans produire un éclat.

Quand le juge a eu fini, M. Mott, s'adressant à la cour, a dit: "Je crois que votre honneur aura dans cette affaire l'occasion de maintenir l'autorité de sa cour." Après quoi M. Wickliffe et ses avocats se sont retirés.

CHANGEMENT DANS LE COMMANDEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.—Le général Robert C. Buchanan a publié, hier, l'ordre suivant:

20. Quartier-général, Département de la Louisiane,
Nile-Orléans, Le, 31 mars 1869.

Le soussigné transfère, par le présent ordre, le commandement du département de la Louisiane au major-général breveté Joseph A. Mower, de l'armée des Etats-Unis.

En quittant ce département, je saisis l'occasion d'exprimer mes sentiments affectueux pour les troupes de ce commandement et mes vœux les plus sincères pour leur future prospérité.

Je désire aussi faire mes remerciements aux officiers composant mon état-major, et plus spécialement à mes deux adjudants-généraux, le brigadier-général breveté Thomas H. Neill, de l'armée des Etats-Unis, et le capitaine George Baldey, du 39e d'infanterie, aide-de-camp; et au lieutenant colonel B. B. Keeler, capitaine du 39e d'infanterie, ex-secrétaire des affaires civiles, cinquième district militaire, pour la manière active, zélée et intelligente avec laquelle ils ont en tout temps exécuté les importants devoirs qui leur étaient dévolus.

ROBERT C. BUCHANAN,
Major général breveté de l'armée des E.-U.

En même temps paraissait l'ordre suivant du général Mower:

Quartier Général,
Département de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, Lne, 31 mars 1869.

Conformément au paragraphe 5, des ordres généraux No 18, quartier général de l'armée, 16 mars 1869, le soussigné assume, par le présent ordre, le commandement du département de la Louisiane.

Les ordres et règlements existants resteront en force jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

JOS. A. MOWER,
Maj.-Gén'l brev. de l'armée des E. U.

LA GRANDE FOIRE RUE DU CANAL.—Cette foire attire beaucoup de monde et nous nous en réjouissons vivement. Le but en est connu. C'est pour donner du pain et des vêtements à de malheureux enfants qui n'ont d'autre ressource que la charité publique, à laquelle un ardent appel a été fait. On paraît y répondre avec empressement et nous en félicitons les dames directrices de l'Asile St-Vincent et toutes les autres dames qui leur ont porté leur concours. Ces sortes d'appels, a-t-on dit souvent, ne manquent jamais leur effet dans notre ville, et rien n'est plus vrai. Mais quand les souffrances sont disséminées en tant d'endroits, qu'on les rencontre pour ainsi dire partout, on peut s'étonner qu'il y ait toujours assez de charité et assez de moyens pour les soulager dans les moments extrêmes.

Pour cette fois, la foire de la rue du Canal pourra subvenir aux besoins de l'asile St. Vincent. Nous en avons pour garant le zèle des dames qui ont bien voulu prendre cette œuvre sous leur auspices, et dont le public lira les noms avec plaisir. Nous ne pouvons les dire tous dans ce premier article, ne les connaissant pas tous nous-mêmes, mais ce qui est différé n'est pas perdu, et après avoir cité Mme Forstall, Mlle L. Claiborne, Mlle Lemounier, Mlle Tarbit, Mme Gaquet, Mme et Mlle Bartlette, Mme Binney, Mme Prague, Mlle Watkins, Mlle D'Aquin, Mme Finch, Mlle A. Fry, Mme Boudousqué, Mme B. Brady, Mme Kirchoff, Mme Kolland, Mme Turner, Mme Dunning, Mlle Cooley, Mlle Ralfe, Mme D. Scott, Mme E. Blanc et Mme D. Morgan, nous nous mettrons à même de faire d'autres citations, sur toutes les dames qui se sont associées à cette œuvre de bienfaisance et les nombreux droits à notre sympathie, à notre estime, et même à notre admiration. Nous terminerons par ces mots qui valent beaucoup: La foire de la rue du Canal est un grand succès. Toute la ville y contribuera.

SAISIES ORDONNÉES.—L'inspecteur Creecy a émis des ordres de saisie contre les grandes fabriques de tabac à chiquer de MM. Fistow et Fils de cette ville, pour violation de lois du Revenu. Il a aussi émis des ordres pour la saisie d'environ $10,000 de tabacs, envoyés de leurs fabriques à Mobile, Shreveport et autres lieux.

MEURTRE.—UN HOMME TUÉ ET DEUX HOMMES BLESSÉS.—Hier matin, vers 8 heures, une querelle sérieuse survenue, rue de la Vieille-Levée, aujourd'hui Decatur, entre Toulouse et St-Louis, devant l'état de fruits de Joe Machesca, a eu un résultat fatal pour un Sicilien et un résultat sanglant pour deux autres de ses compatriotes. Cette querelle venait, à ce qu'il paraît, de cette qu'à ce lieu, entre gens de même nation, il y a quelque temps, au marché Poydras et dans laquelle M. Clark a été tué bien que très probablement le coup fatal fut destiné à un autre.

Le certificat de M. Beyon, médecin de ville, porte que la tête du défunt a été atteinte de quatre balles. Voici le témoignage qui ont été reçus par le coroner dans une enquête faite hier à 4 heures du soir.

Frank Sacarro, résidant rue Royale No 248. Il dépose que hier, vers huit heures, il allait sur la Levée pour acheter les marchandises qu'il voulait envoyer à Galveston quand, près de la rue St-Louis, il vit un individu accourir et tirer sur le défunt qui était avec lui. Quand je m'aperçus qu'il voulait tirer, continue le témoin, j'étendis le bras pour garantir le défunt et je fus atteint par la balle. Je tirai alors un pistolet et je fis feu sur le meurtrier; cet homme avait un pistolet à quatre coups. Je ne connais pas cet homme et ne l'avais jamais vu auparavant. Je crois l'avoir blessé à la poitrine. Il se retourna alors, fit deux fois feu sur moi et courut dans le magasin de M. Grandés. Je l'y vis entrer mais ne l'y vit pas ressortir. Il était à environ 20 pieds de défunt et à 15 pieds de moi, quand il tira son premier coup. Il est de taille moyenne et si je le voyais je le reconnaîtrais. Je n'ai pas vu qu'il y eut la moindre dispute entre l'assaillant et la victime.

E. Martin, rue Vieille-Levée, No 124, ajoute à la déposition de Sacarro qu'il a vu l'homme sauter du magasin de M. Grandés dans la cour de M. Norman. Je lui courus après pour voir ce qu'il faisait, et en tournant le coin de la rue, je vis un homme grimpant sur une barrière, poursuivi par un autre qui tira un pistolet et fit feu trois fois avec rapidité. Cet homme est celui qui est maintenant en état d'arrestation (Sacarro). L'homme qui avait sauté par dessus la barrière tomba et voulut se cacher derrière une porte. Sacarro alors sortit du magasin. L'autre homme le suivit en se tenant le côté comme s'il était blessé. Je les perdis de vue alors. Une des balles a atteint le boulanger employé par MM. Norman & Reiss. L'homme qui a été tué à la barrière est de moyenne taille et avait des taches de sang à son pantalon. C'est la balle de Sacarro qui a blessé le boulanger Philippe. Plusieurs autres témoins entendus n'ont rien dit de plus.

Le verdict attribue la mort à des blessures causées par un inconnu ou des inconnus.

COUP DE POIGNARD.—A propos d'un crochet pour rouler les balles de coton, une querelle s'est élevée sur le quai entre Henry Goss et Charles Head, querelle qui s'est terminée par un coup de poignard dangereux porté par Head et que Goss a reçu dans l'abdomen.

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITÉ.—En mars, cet établissement a reçu 433 personnes et en a renvoyé 397, 66 personnes y sont mortes dont 47 appartenant à la race blanche et 19 à la race de couleur.

Il reste à l'hôpital au 1er avril: blancs 561, couleur 60, en tout 621.

FEU.—Jeudi matin, le feu a pris rue des Magasins, au No 123, et a détruit un établissement patenté pour sécher les peaux sauvages. Perte, environ $200 couverte par l'assurance.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de Louis Martin a été appelée hier devant cette cour. Les dépositions des témoins n'apprennent rien de nouveau, et l'affaire sera reprise ce matin. M. Martin était représenté par les mêmes avocats que ceux qui le défendaient devant le recorder.

Le jury, dans l'affaire de J. C. Greger, accusé d'avoir tué John Collins, a rendu un verdict d'homicide.

COUR DU RECORDER GASTINEL.—George Grey, couleur, pour assaut et batterie sur E. Higgins, a été interrogé hier et renvoyé devant la 1re Cour de district.

Aussi William Murray sur l'accusation de faux emprisonnement et de malicieuses persécutions contre Mary Elizabeth et Molly Smith, couleur, rue Toulouse. Mary Elizabeth Irs devant le même Cour pour voies de fait contre l'officier Murray.

SECONDE COUR DU RECORDER.—Cette Cour a entendu encore hier, plusieurs témoins dans la fameuse affaire d'incendiaires. On nous rapporte qu'une négresse, ancienne servante de M. Fernandez, a fait une déposition qui donnerait à supposer qu'on a employé de certains moyens pour lui faire signer de certains papiers pendant son séjour à la Paroisse Christian.

— Trois dames de Salt River (Massachusetts) Mmes Coffin et ses deux filles, ont péri victimes d'une [illegible].

[illegible] en traineau, et, arrivées [illegible] elles ont voulu traverser la voie, au moment où le train express de New York s'annonçait à toute vapeur. [illegible] le traineau a été [illegible] les deux jeunes [illegible] a été relevée [illegible].

Le Meeting Cubain, à New-York.

Le grand meeting cubain de Stainway Hall a tenu tout ce qu'il promettait. Foule compacte, personnages éminents, éloquence du barreau et éloquence de la chaire, rien n'y a manqué. M. Oakey Hall, maire de New-York, présidait, le Rév. Henry Ward Beecher, de Plymouth Church, officiait. Tous deux ont prononcé des discours superbes, et ont eu les honneurs de la séance. Inutile d'entrer dans les détails, qui sont toujours les mêmes. Le pivot de la harangue de M. Hall a été la doctrine Monroe; celui de l'oraison de M. Beecher a été le droit de toute nation de s'affranchir si elle en a le désir et le pouvoir. Le plus sensé de tous les principes posés dans tout ce ramassis de lieux communs plus ou moins habiles, c'est ce refrain d'une vieille chanson, rappelé par Monsieur le Maire: "C'est à ceux qui veulent être libres de porter le coup." — Ou ne pourrait pas faire une citation plus heureuse pour prouver que si les Cubains veulent s'affranchir, c'est à eux de faire leur affaire, et que les Américains n'ont que faire de s'en mêler.

En résumé, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que la présente lutte des Cubains pour leur indépendance et leur self government, rentre dans la même catégorie que la révolution américaine de 1776. Elle doit exciter la sympathie de tous les amis des progrès populaires, et mérite tous les genres d'assistance que les autres nations peuvent lui rendre.

Résolu que la cause cubaine est juste, et que l'oppression contre laquelle les Cubains se révoltent est de nature à exciter l'indignation du genre humain, attendu, notamment, qu'ils sont taxés sans représentation, contraints de maintenir l'institution de l'esclavage, que tous les natifs de l'île sont exclus du service public, et qu'on leur refuse le droit de porter les armes, ainsi que les privilèges sacrés de citoyenneté et de nationalité.

Résolu qu'en proclamant l'abolition de l'esclavage les patriotes de Cuba ont donné la preuve qu'ils possèdent les idées essentielles de la démocratie moderne, et que leurs principes politiques sont d'accord avec ceux des penseurs les plus profonds et des hommes d'Etat les plus éminents de l'époque.

Résolu que si les hommes libres de tous les pays doivent considérer avec intérêt et espoir le soulèvement de Cuba, nous, citoyens de la république de l'Amérique du Nord et proches voisins de cette île, nous avons des obligations spéciales envers les patriotes qui se lèvent et combattent pour s'émanciper de la tyrannie européenne.

Résolu qu'à notre avis le devoir de notre gouvernement est de reconnaître aux Cubains les droits des belligérants dès que la chose pourra se faire, et de proposer ainsi un modèle que cette nation est toujours du côté de ceux qui combattent contre le despotisme et l'oppression; et nous prions énergiquement le pouvoir exécutif à Washington de ne pas différer une nécessité de prendre une décision sur ce grand sujet.

Le Times, qui n'est pas suspect de manquer de libéralisme, apprécie comme suit ces résolutions:

"Nous aurions souhaité que ces résolutions fussent un peu plus exactes dans leur substance. Par exemple, dans l'acte d'accusation qu'elles formulent contre le gouvernement espagnol, le premier des griefs articulés est "l'impôt sans représentation." Cela n'est pas juste. Cuba, il est vrai, n'était pas représentée dans le régime des Bourbons, mais elle a aujourd'hui droit à une représentation complète sous le présent gouvernement libéral.

"Le second grief est "le maintien forcé de l'esclavage," cela n'est pas exact, car le gouvernement libéral de Madrid a déjà pourvu à l'abolition graduelle de l'esclavage, et tous les noirs nés dans l'île depuis le mois de novembre dernier sont libres.

"La troisième grief est "l'exclusion des nationaux Cubains des services publics." Cela peut être vrai tandis que les Bourbons étaient au pouvoir, mais cela est faux sous l'administration de Serrano.

"Le quatrième et dernier grief est "la négation du droit de porter des armes." Mais Cuba est en état de révolte depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir, et dans de telles circonstances, on ne peut pas espérer que la population soit autorisée à s'armer.

"Il n'est guère possible de réfuter plus nettement les conclusions du fameux meeting qui devait entraîner la population américaine comme un seul homme à la croisade de la liberté cubaine contre le despotisme espagnol.

"Sans doute, ajoute le Times avec une douce ironie, Cuba a assez de bonnes raisons pour conquérir son indépendance, et tout bon républicain doit faire des vœux pour qu'elle réussisse, mais il est injuste d'accuser le présent gouvernement libéral de Madrid, qui vient de renverser le despotisme bourbonien, des crimes commis par ce despotisme. A l'heure même où les libéraux ont été victorieux en Espagne, ils ont fait partager aux Cubains les droits qu'ils avaient conquis pour eux-mêmes. Il n'est que juste d'avoir cela présent à l'esprit, même alors que nous sympathisons avec quiconque lutte contre la domination européenne sur un point quelconque du sol américain."

Tel est l'avis du journal qui représente le plus exactement le parti républicain modéré aux Etats-Unis, et nous le partageons complètement, sauf, bien entendu, en ce qui concerne le vieux lieu commun de "la domination européenne."

(Courrier des Etats-Unis.)

Nouvelles de La Plata.

Une correspondance de Buenos Ayres, du 15 février, donne les détails suivants—peu favorables aux Brésiliens—sur la situation dans le Paraguay:

"Les correspondances reçues depuis quelques jours de l'Assomption s'entretiennent toutes d'actes de vandalisme commis dans cette ville par les troupes brésiliennes.

"Le pillage de la ville a duré trois jours. Toutes les portes des maisons avaient été fermées. Les Brésiliens les ont enfoncées, et on estime que les valeurs en argent et en bijouterie de tout genre soustraites dans la légation américaine et dans les consulats de France et d'Italie s'élevaient à deux cent mille piastres, la plus grande partie appartenant à des familles et à des négociants étrangers.

"Je lis aussi dans la Tribune de Buenos-Ayres que M. Noël, le ministre plénipotentiaire de France près du gouvernement de la République argentine, est parti, il y a peu de temps, pour l'Assomption, où l'on suppose qu'il va protéger les intérêts de ceux de ses compatriotes qui se trouvent au Paraguay.

"On ne doit pas oublier que les gouvernements de la triple alliance ont toujours protesté que la guerre était faite au gouvernement de Lopez et non au peuple du Paraguay. Cependant, c'est le peuple du Paraguay qui vient de souffrir directement de ces dilapidations.

La presse de la Plata proteste contre ces procédés des troupes brésiliennes à l'égard d'une ville qui n'a pas été occupée par la force, et qui aurait dû être respectée, selon les lois de la guerre.

"Lopez est à Cerro-Leon. Il organise de nouveau son armée. Il occupe plusieurs positions sur les Cordilleras. Il est douteux que les Brésiliens s'aventurent dans l'intérieur du pays, ne pouvant pas appuyer sur la protection des navires cuirassés.

"Ceux qui prétendent que la guerre est terminée, que le Paraguay est vaincu définitivement, semblent donc se tromper.

"Du reste, le fait seul que M. Mac-Mahon, ministre des Etats-Unis, est avec Lopez, à Cerro-Leon, ainsi que le consul français, prouve que la cause paraguayenne n'est pas aussi perdue que le disent certains journaux brésiliens. Et, on se demande par quelle représentants diplomatiques le gouvernement provisoire que l'on se propose d'établir à l'Assomption serait reconnu, puisque les représentants des grandes puissances sont encore avec le président du Paraguay."

— Depuis qu'il a été informé de sa nomination, M. Moses Grinnell, le nouveau collecteur des douanes à New York, a reçu 3,679 demandes pour les places de simples employés, 3,792 pour les postes d'inspecteurs et 715 pour la place de caissier particulier. Les bureaux de la "Sun Insurance Company," dans Wall street, dont M. Grinnell est le président, sont littéralement pris d'assaut par les chercheurs de places. C'est là l'inconvénient des grandeurs.

TEMPÉRATURE—1er Avril 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.

8	heures A. M.	....	65 degrés.
12	" M.	....	75 "
3	" P. M.	....	73 "
6	" P. M.	....	69 "

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Débats congressionnels sur le Sud.

Le gouvernement militaire préféré à celui des Radicaux.

Ces derniers sont traités selon leurs mérites.

Le bill du Mississippi renvoyé en décembre.

Probable veto du Président sur le bill de la tenure des places.

Le comité de la Chambre sur les affaires étrangères.

Ses sympathies pour les révolutionnaires cubains.

Rapport contre le traité Cushing, dans la Columbia.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 1er—Latorre a été nommé gouverneur des îles Philippines.

Paris, 1er—Les espèces dans la banque ont augmenté de 120,000 fr.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 1er—Le steamer anglais Heron est allé à Coibarion pour prendre des informations sur la saisie du schooner anglais Jeff. Davis. Les passagers Jimenez et Valero étaient des hommes de fortune et de position. Leurs corps ont été horriblement mutilés par les volontaires qui les ont enlevés aux gardes de marine. Le même jour, deux Cubains ont été fusillés à Caibarion comme les porteurs rebelles de la malle.

Les mines de cuivre de Cobre ont été abandonnées à cause de l'approche des insurgés.

Sucre ferme. No. 12 à 8 1/2 et 8 3/4. Sterling 11 3/4 à 12 3/4 de prime.

Nouvelles de Washington.

Washington, 1er, au soir—SÉNAT—Le bill sur les allocations indiennes est discuté jusqu'à l'ajournement.

CHAMBRE.—Le comité des voies et moyens a été chargé de réviser les lois du tarif et les lois relatives aux douanes et entrepôts. Il siégera pendant l'ajournement aux lieux qui lui conviendront et entendra des témoignages.

Le bill relatif au transfert des malles par chemins de fer a été adopté. La discussion des affaires du Mississippi est reprise, et alors un débat fort aigre et très long s'est élevé. Marshall a dit que les démocrates ne s'opposent pas au bill par amour du gouvernement militaire, mais qu'ils le préfèrent à celui d'une troupe de voleurs qui ne représentent personne et ne cherchent qu'à piller le peuple du Mississippi. Dawes, Farnsworth et Schenck qui ont parlé en opposition au bill, s'attirent le reproche d'être conservateurs. Finalement le bill est ajourné en décembre prochain par un vote de 103 contre 62.

En séance exécutive, une longue discussion s'est élevée sur la nomination de Longstreet. John Allison est confirmé comme enregistreur au département du Trésor.

Le général Stoneman a été relevé de son commandement en Virginie et envoyé vers le Pacifique.

Les délégués Taxiens et Georgiens ont visité le président aujourd'hui. Les rapporteurs ont été exclus. Les membres de la délégation georgienne, (radicaux), disent que le président a répondu à l'avocat général Farrow, qu'il croyait que le Congrès se déciderait à quelque chose avant l'ajournement, que quant à lui il était en faveur de la restauration des nègres dans leurs sièges. (Le mot est digne de Grant. C'est lui les nègres en avant comme pour être législateurs.)

On dit que la mission du Mexique a été offerte au général Sickles.

On pense que Grant mettra son veto sur le bill de la tenure des places, comme n'étant pas exact dans son langage.

On rapporte que le général Granger a été assigné au commandement temporaire de la Virginie.

Le comité des affaires étrangères de la chambre est d'accord pour rapporter ce qui suit:

"Le peuple des Etats-Unis déclare sa sympathie pour le peuple de l'île de Cube dans ses efforts patriotiques pour assurer son indépendance et établir une forme républicaine de gouvernement, des garanties pour la liberté personnelle et l'égalité des droits politiques pour tout le monde, et le congrès donnera son appui constitutionnel au président des Etats-Unis quand il jugera convenable de reconnaître l'indépendance et la souveraineté d'un gouvernement républicain semblable."

Le président a nommé comme maîtres de poste Josiah Daloch à Memphis et Henry Ransom à Marshall, Texas.

Boutwell a ordonné le renvoi de tous les agents spéciaux du Trésor.

L'état de la dette détaille les divers items compris dans la dette du gouvernement. La dette a diminué de $2,690,000. Espèces: balances $104,600,000, dont 21,500,000 sont représentés par des certificats. Balance de la circulation $7,000,000. Cet état embrasse seulement les recettes jusqu'à midi, le 1er du courant, et aurait été réduit de quelques $1,000,000 additionnels s'il eût été poussé à 6 ou 7 comme cela se fait d'habitude.

Les débours du Trésor pendant le mois sont de $20,500,000.

Nouvelles diverses.

New York, 1er avril.—Le steamer Alaska apporte d'Aspinwall $350,000 en espèces, et la nouvelle que le comité des affaires étrangères de Colombie s'était prononcé contre le traité Cushing pour le canal maritime de l'Isthme. La Sèvre jeune gagnait la côte sud du Pérou. Elle a fait éruption sur le steamer des Etats-Unis Tuscarora et le payeur Cushing en est mort.

Augusta, 1er avril.—La plantation du coton a commencé. Le mais est levé et a bonne apparence. Temps favorable pour la plantation.

Memphis, 1er—Les citoyens regrettent beaucoup la discontinuation de poste militaire ici et le départ des troupes.

Un comité a été nommé par le conseil de ville, ce soir, afin de prendre des arrangements pour la réception de l'ex-président Johnson.

Le gouverneur Senter a mis de côté l'enregistrement dans ce comté et le comté de Madison.

Marchés Européens.

Liverpool, 1er avril, au soir—Coton inactif à la clôture. Middling 12 3/8. Orleans 12 5/8. Vente 8000 balles.

Londres, 1er, au soir—Cons. à 92 7/8. Bons plats à 83 1/4. Diminution de l'encaisse à la Banque d'Angleterre, $462,000.

Havre, 1er—Bas Midd, sur mer 144. Très ordinaire dans le port 147.

Francfort, 1er—Bons 89 3/8.

Marchés américains.

New York, 1er avril, au soir—Coton en baisse de 1/4. Vente 2100 balles. Middling 28 3/4. Farine en baisse de 2 à 3c. Sucre lourd. Café plat. Mélasse ferme.

New York, 1er avril, au soir.—Sucre lourd: muscovade 12 1/4 à 12 1/2.

New York, 1er avril, au soir.—L'argent est on ne peut plus serré. Prêts sur demande à 7 avec 3/8 de commission. Sterling 107 3/4. Or, fort à 131 5/8. Actions excitées et incertaines. Bons de 5-20 faibles. 5-20, à 117 1/8. 10-40, 105.

Mobile, 1er avril—Coton calme. Vente 800 balles. Bedding 27. Reçu 495 balle. Exporté 246.

Memphis, 1er—Coton plat et entièrement nominal. Reçu 56 balles. Exporté 658.

Cincinnati, 1er avril—Farine et graisse sans changement et calmes. Whiskey 91. Graisse 18. Sucre 14 à 16.

St Louis, 1er avril—Farine 6 50. Mais 68. Whiskey 89. Sucre 12 1/2 à 15 1/2. Mélasse 70 à 80. Pork 31. Graisse nominalement en baisse.

Chicago, 1er avril—Farine 5. Mais 53. Sucre 16. Mélasse 1 00 à 1 05. Porc 31. Graisse 17 3/4.

Louisville, 1er avril—Vente 230 b. de tabac. Farine 5 50. Mais 65. Avoine 62. Sucre 11 1/2 à 16. Mélasse 80 à 85. Whiskey 91.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 1 avril—Passé allant en haut les steamers Comet avec des barges, le Belgrand, le Mollie Able et Magenta.

Louisville, 1er avril—La rivière monte, avec 21 pieds d'eau dans le canal.

St Louis, 1er avril—Le [illegible] monte [illegible].

Memphis, 1er—Temps clair et complètement froid. Passé, allant en haut, le Lee et descendant, l'Olive Branch, qui est ajouté 1ci 1300 balles de coton.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 1 avril—Arrivés, le navire Forgeton, en 40 jours de Bordeaux, avec un chargement assorti à C. Cavaroc; le navire Adda, en 47 jours de Liverpool avec une cargaison générale. Partis, le navire Odessa, la barque Giovanni Baptista et le brick Bella Boy.

Passe à Loutre, 1 avril—Partis, les navires India et Henry Cook. Le navire Imperial est toujours en dehors de la barre. Le bateau Brague Essayons est monté à 2 P. M. Le steamer Lizzie est en vue, en dehors de la barre, venant ici.

Dépêches d'hier soir.

Liverpool, 1 avril, après-midi—Coton plat. Mid. 12 1/4. Orléans 12 1/2.

Londres, 1 avril, midi—La banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte à 4 pour cent.

Madrid, 1 avril.—Les Cortès ont voté un nouvel emprunt. Les hostilités contre la conscription continuent. On craint de nouveaux troubles.

Havane, 31—Deux volontaires convaincus d'avoir commis des excès dimanche, ont été condamnés à l'exil ou à l'emprisonnement.

New York, 1er avril—Une dépêche de Key West au Herald assure positivement que les moniteurs péruviens sont dans les intérêts des révolutionnaires cubains.

Les volontaires de Caribia ont arrêté Raphael Fabero et Francisco Zimenez au moment où ils ont débarqué du steamer Jeff. Davis, et les ont fusillés. Ils ont emprisonné le capitaine et l'équipage.

Deux steamers et deux schooners ont débarqué des hommes et des armes au cap Maize. Le steamer Cricket et deux schooners ont aussi débarqué des expéditions sur la plage de Nord-Ouest.

New York, 1er, midi—Or 131 1/8. Coton en baisse, à 28 3/4.

Washington, 1er—Le comité de reconstruction s'est occupé du bill de Butler. Les démocrates craignent qu'il impose des conditions humiliantes. Le comité a entendu aussi les Texiens.

SÉNAT—Le bill requérant de ceux qui demandent à être réhabilités qu'ils pétitionnent et affirment sous serment les raisons de leur demande, a passé.

Sumner a présenté une résolution jointe ajournant l'élection dans l'Etat du Texas.

L'affaire des réhabilitations est plus troublée que jamais. On ne fera rien cette session, à moins que le bill de Butler ne soit adopté.

NOUVELLES DE WASHINGTON.—On écrit de Washington, le 25 mars:

"M. Bancroft Davis, le nouveau sous-secrétaire d'Etat, qui remplace M. Frederick W. Seward, est considéré comme un des hommes les plus capables de remplir ces fonctions. M. Davis a été secrétaire de la légation américaine à Londres. C'est un parfait gentleman et un esprit cultivé. On lui doit la fondation de l'Union Club Athenæum de New-York qui, de 1858 à 1861, servait de lien entre tous les esprits d'élite de la métropole. M. Davis était à cette époque correspondant du Times de Londres, il donna sa démission au commencement de la guerre lorsque le Times prit la défense du parti rebelle.

"Sous le rapport de l'habileté, les nouveaux chefs du département d'Etat ne laissent rien à désirer. Mais quelle sera leur politique? En ce qui concerne l'Angleterre, on dit que M. Hamilton Fish a l'intention de continuer indéfiniment la discussion relative à l'Alabama, ce qui laisserait la question des réclamations toujours suspendue comme une menace sur la tête du gouvernement anglais. Mais cette menace perpétuelle exciterait probablement en Angleterre un malaise trop général pour qu'elle n'amène pas de graves complications."

"Il est une foule de gens qui croyent que l'administration Grant travaillera à amener dans un avenir qui n'est pas éloigné, l'annexion du Canada d'une part et de Cuba de l'autre. Le ministre d'une des grandes puissances spécialement intéressées dans cette question est censé avoir déclaré l'autre jour, que si Cuba et le Canada ne seraient échapper longtemps aux Etats-Unis.

"L'affaire des Batilles danoises est entrée dans la phase des brochures. Elle pourrait bien se sortir.

"La nomination de M. Moses H. Grinell est généralement approuvée, sauf par les nombreux amis de M. Dana, du Sun, qui regrettent que cet homme énergique n'ait pas été choisi pour occuper le poste de collecteur de la douane de New York, où il aurait pu acquérir de nouveaux lauriers administratifs. Il s'est acquitté si admirablement des fonctions de sous-secrétaire du département de la guerre, que le président Grant, qui connaît ses capacités, ne tardera pas, on l'espère, à les utiliser pour le bien du pays."

John Bright et la Peine de Mort.

M. John Bright, le célèbre orateur anglais, a adressé la lettre suivante à M. Hovee, de Chicago:

Rochdale, 3 février 1869.

Cher monsieur,

Je ne pense pas que la peine de mort soit un châtiment dont la conservation dans les codes soit nécessaire à la sécurité et au bien-être de la société. Je crois que l'abolition de cette peine ne tendrait point à augmenter le nombre des crimes qu'elle est censée empêcher. Ni la sécurité ni le bien-être de la société ne dépendent de la sévérité des châtiments. La barbarie de la loi engendre la barbarie parmi ceux qui y sont soumis; des actes de cruauté, commis au nom de la loi provoquent à commettre d'autres actes de barbarie contraires à la loi. Ce qui assure le mieux la vie de l'homme, c'est le respect de la vie humaine.

Si la loi considérait la vie humaine comme inviolable, le peuple en ferait autant. Un profond respect pour la vie humaine sert beaucoup plus que mille exécutions à empêcher les assassinats et à fournir des garanties contre le crime. Sous prétexte d'imprimer le respect dans l'esprit humain, la peine de mort ne peut, au contraire, avoir pour résultat que de l'endurcir. La peine de mort, en quelques circonstances peut détourner du crime, elle contribue beaucoup plus à diminuer les garanties que nous avons contre le crime, car l'application de cette peine proclame que les rois, le parlement, les juges et les jurés peuvent décider dans quel cas il est permis de mettre à mort un homme, et c'est par un moyen d'assurer le respect de la vie humaine que de familiariser les esprits avec cette idée.

Mettre des gens à mort pour crimes politiques et non politiques, c'est donner une preuve de faiblesse plutôt que de force, de barbarie plutôt que de civilisation chrétienne. Si les Etats Unis pouvaient se débarrasser de la potence, elle en subsisterait pas longtemps ici. Nous américanisons nos institutions peu à peu, et j'espère que toutes les fois que vous serez une bonne chose, nous n'hésiterons pas à vous imiter.

Votre dévoué,

JOHN BRIGHT.

FAITS DIVERS.

—On annonce que M. Washburne, le nouveau ministre des Etats-Unis à Paris, vient de se rendre dans l'Illinois pour y arranger ses affaires, afin de pouvoir quitter les Etats-Unis le 1er mai par le Ville de Paris. M. Washburne sera accompagné de M. Frank Moore, secrétaire de légation.

— Un ex-officier de l'armée autrichienne, le comte Auguste de Polier, s'est brûlé la cervelle ces jours passés, près de Warrenton (Missouri) alors qu'il était à bord d'un des convois du North Missouri railroad.

Il arrivé depuis peu de temps à St-Louis avec des lettres de recommandation pour plusieurs personnes. M. de Polier se rendait au fort Randall d'après une invitation du général, Harvey, à l'instant où il s'est tué, on ne sait pour quel motif.

Son corps a été déposé jusqu'à ce qu'on ait reçu les ordres de sa famille, dans un des caveaux du cimetière de Warrenton.

— Dans sa deuxième conférence, madame Olympe Audouard a parlé des Indiens peaux-rouges. Président, M. Alexandre Dumas, moins endormi, mais plus enrhumé que la première fois.

Madame Olympe Audouard n'aime pas les Indiens. Elle va jusqu'à douter qu'ils aient une âme! on tout cas ils sont complètement inconciliables aux charmes de leurs femmes qu'ils traitent en esclaves. Il y a en des histoires de chevelures scalpées qui ont jeté un froid.

En terminant son speech, elle a dit:

"—Messieurs et mesdames, je vous remercie de votre attention; je regrette que mon éloquence n'ait pas été à la hauteur de votre bienveillance."

— Voici comment Paris Caprice juge le règne de M. Haussmann:

Au bal des demoiselles de magasin, une faiseuse de robes a dit sur M. Haussmann le mot que voici:

— La toilette nouvelle qu'il a fait endosser à Paris n'est pas solide. Il a taillé, rogné, coupé, mais ce n'est pas cousu. Il a simplement bâti.

— On lit dans l'International de Londres;

Les frères Siamois sont venus à Londres voir consulter sir William Fergusson.

"Vous êtes condamnés, dit-il, à rester enchaînés l'un à l'autre à perpétuité."

Maintenant, que dira Nélaton? Entreprendra-t-il de séparer par le scalpel ces deux existences jointes ensemble.

On a dit que les annales des monstruosités pathologiques ne renferment point d'exemples d'une pareille anomalie de la nature. C'est une erreur. Une tradition prétend qu'il existait à Biddenden, dans le comté de Kent, au commencement du XIIe siècle, deux sœurs jumelles, Eliza et Mary Chulkhurst, reliées par un double ligament à l'épaule et aux hanches.

Elles étaient nées, paraît-il, vers l'an 1066. A l'âge de trente-quatre ans, Eliza tomba malade et mourut.

On propose aussitôt de couper les ligaments. Miss Mary s'y oppose.

"Nous sommes venues ensemble au monde, dit-elle, nous en sortirons ensemble."

Six heures après elle était morte.

Comment se fait-il, dira-t-on, que le souvenir de ces deux filles se soit conservé jusqu'à nos jours?

En voici le motif. Chaque dimanche de Pâques il se passe un fait bizarre à la porte de l'église de Biddenden, à la fin du service religieux.

Toutes les personnes qui ont assisté au service reçoivent en sortant un petit pain portant l'empreinte des deux sœurs. Trois cents paines de quatre livres et autant de morceaux de fromage sont distribués ce jour-là aux paroissiens pauvres.

Si vous demandez les noms des personnes charitables qui font distribuer ces aumônes, on vous répondra:

"Ce sont les jumelles de Biddenden."

En mourant, elles laissèrent un testament par lequel elles donnaient à la paroisse plusieurs terrains situés à Biddenden. Ces terrains comprennent environ 20 hectares et le produit doit en être partagé entre les pauvres de la paroisse. Cette somme est distribuée aux pauvres le dimanche de Pâques depuis 1100 de Biddenden.

Les jumelles représentées sur les petits pains portent les robes évasées, étoffées avec du bouffant et ornées de jabots sur le cou et la poitrine. Elles ont sur la tête des bonnets aux extrémités relevées.

On lit dans la légende: A 34 Y ... 1100 (Agées de 34 ans en 1100).

ASSOCIATION DES DAMES DE LA PROVIDENCE—Les Dames de la Providence sont priées de se réunir pour affaires importantes DIMANCHE, 4 avril, au No 182 rue de l'Esplanade, à midi et quart.

ASSOCIATION LOUISIANAISE.—Les membres de l'Association Louisianaise se réuniront pour affaires importantes DIMANCHE, 4 avril, au No 182 rue de l'Esplanade.—Réunion à midi et quart.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE.

POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre ou frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Recevez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On les vend dans le monde entier.

OR ARGENT,
Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc,
AU BUREAU DE CHANGE DE
J. BRETTE,
6..........RUE ST-CHARLES..........6
PRÈS CANAL.
On paie aussi d'avance AUX Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES D'Avril et de Mai.
Ouvert de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Ex-Bataillon d'Artillerie d'Orléans

TOUS les ex-membres du Bataillon d'Artillerie d'Orléans sont invités à se réunir DIMANCHE prochain à 1 1/2 heure P. M. dans la salle à côté rue d'Orléans No 26, entre Royale et Bourbon, pour affaires qui les concernent particulièrement.
2 avril—4f Heure fixe.

"Board of Brokers."
Nlle Orléans, 1er avril 1869.

A DATER d'aujourd'hui, les séances de ce bureau auront lieu à 1 heure P. M.
Par ordre, EMILE BOUNY, Secrétaire.
2avril—1

Taxes, Taxes.
AUX CONTRIBUABLES.

LE soussigné se charge de payer la TAXE de ou pour cent. Equipement, toutes Taxes ou Licences d'Etat ou de ville. 127 rue de la Douane,
2av—7 à 8 12 16 Dr L. DESTEZ

LE DR. J. MAINEGRA,
Résidence, au No 154 de la rue Lauret, près la rue Washington.
Cabinet, à la Pharmacie de l'angle des rues Poydras et Remparts.
2avril—M

Des propositions cachetées

SERONT reçues au Bureau (No 170 de la rue de la Commune) de la compagnie Crescent City de dépôt d'abattoirs, jusqu'au [illegible] pour la fourniture de tous les matériaux et la construction des bâtisses [illegible].

S. P. GRIFFIN, Surintendant.

Conclave Ionic No 11 S.: W.: M.:
DEGRÉ INITIATOIRE.

Election des Délégués au Grand Conclave [illegible]

Par ordre de M. A. Colongue T. E. C.
2 avril—1 E. A. LOUIS [illegible]

RESTAURANT VICTOR.
185..........RUE DU CANAL..........185

OUVERT tous les jours jusqu'à minuit pour la saison des concerts et de la foire. Déjeuners, Dîners et Soupers à des prix [illegible]. Service prompt et bien fait. Avril—4

Pour Bordeaux,

Le navire français "LES BONS FILS," capitaine Privat, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour son port [illegible]. S'adresser à MM. GOLDENBOGEN, EYLERT,
ou à VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 23 et 30 rue Bienville.
2 avril—3f

Grocerie à vendre.

Pour cause de départ, rue St Philippe No 1. [illegible] S'adresser sur les lieux. 2 avril—1

MAISON A LOUER.

Petite maison à louer, rue Bourgogne, No 40, entre les rues St Philippe et Ursulines. S'adresser au No 230 au face.

A LOUER.

Une résidence, d'été entre cour et jardin, ayant six chambres, cuisine, citerne, hydrant, etc., à deux minutes des chars de la rue Esplanade entre Rampart et Bourbon [illegible].
G. DE FERRET, 50, rue Royale.

A LOUER,

A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate.
S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny.
Troisième District

AVIS.

A partir d'aujourd'hui les Docteurs CHOPPIN, C. BEARD, BRICKELL et BRUNS ont associés pour l'exercice de la médecine et de la chirurgie. Ils ont établi des cabinets et une infirmerie particulière au No 142 de la rue du Canal près Carondelet.
Nlle-Orléans, 1er avril 1869. 1er avril—6f

AVIS.

JE préviens le public que M. J. F. Gomes n'est plus employé chez moi.
Nouvelle-Orléans, 29 mars 1869.
1er avril—1ef JAYME MAGI.

Mobilier à vendre.

A vendre immédiatement le contenu de deux maisons meublées. S'adresser de midi à deux heures rue St-Louis, No 93.

Démonstration catholique.

UNE assemblée aura lieu au Bureau du "Morning Star," le SAMEDI, 3 du courant, à 6 heures P. M. à l'effet d'organiser une démonstration catholique pour le DIMANCHE, 18 du courant. Le but de cette démonstration sera de célébrer le cinquantième anniversaire de la Première Messe de Sa Sainteté Pie IX. Tous ceux qui prennent intérêt à cette démonstration sont priés de se trouver à l'assemblée. 1er avril—2f

Avis aux Consignataires.

Le steamer TEUTONIA, de l'Allemagne du Nord, capitaine Barends, arrivé de Hambourg par la voie du Havre et de la Havane, commencera son déchargement ce matin, à son quai, pointes Nos 42 et 43, au pied de la rue St-André. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane et de recevoir les marchandises. Toutes les marchandises non réclamées à l'heure ordinaire seront emmagasinées aux frais et risques des consignataires.
WILLIAMS, RUPERTI & Co.
1er avril—3f No 65 de la rue Carondelet.

Agence Fiscale de la ville de la Nouvelle Orléans.

BANQUE DU SUD—Nelle-Orléans, 31 mars 1869—Le 1er mai prochain, cette Banque paiera, sur présentation, à son comptoir tous les coupons échus des bonds de la ville de la Nouvelle Orléans, endossés par la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord et par la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Elle paiera également tous les coupons des dits bonds échéant le 1er mai prochain. [illegible]
1er avril—au 1er mai THOS. LAYTON, Président.

Coupeur,

ON Demande un BON COUPEUR chez M. Joseph Lebeau, 231, Vieille-Levée.
Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 31mars—3f

$15 de Récompense.
CHIEN PERDU.

Un jeune CHIEN, jaune et blanc, âgé de 5 mois, ayant le nez [illegible]. Une récompense de $15 sera donnée à quiconque le ramènera au No 326, rue Dumaine. 31 mars—3f

LOGE GRILLÉE.

LOGE GRILLÉE No 55, à céder pour la saison de l'opéra. [illegible]. S'adresser au No 24 rue Bienville, au 1er.

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.
ELKIN & CO.
168..........CANAL..........168
(Vis-à-vis Christ Church.)

RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure—BLANCHES, A CARREAUX, ROUGES ET DESSINS NOUVEAUX.

TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manille et Coco, STORES variés.
CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c.
20 mars—3m

BISMARK

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est fréquenté tous les jours par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ÉCHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, etc.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. 20mars—1m Mar. J.D.

CHARPENTIER.

UN charpentier, assidu au travail, voudrait trouver de l'emploi, soit en ville soit à la campagne. S'adresser par lettres, aux initiales J. E., [illegible].

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement de Printemps.

A PARTIR du JEUDI, 1er avril, les convois de ce Chemin de Fer partiront comme suit:

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.	—DU LAC—
6 heures du matin.	5 heures du matin.
8 "	7 "
10 "	9 "
Midi	11 "
2 heures P. M.	1 heure P. M.
3 "	3 "
4 "	4 "
5 "	5 "
6 "	6 "
7 "	7 "

Le char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et du Lac, à 5 heures et demie du soir.

Les Dimanches, les convois partiront toutes les heures de 5 heures du matin à 8 heures du soir.

Pour aller au Lac et en revenir, le même jour, 25 cents.

Pour le Chemin de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les passagers qui désireront s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

1er avril G. PANDELY, Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, sera reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.

Le fret pour les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport pour le Canal Barataria, pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne aux taux de bateaux à vapeur pour tout la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement et le fret pour l'intérieur doit être payé au livraison.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Compagnie du Chemin de Fer du Red-River
Bureau, No 183, rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont prévenus que le troisième versement de 5 p. 100 sur le capital du sera fait [illegible] au bureau de la Compagnie, le 8 avril prochain.

Par ordre de la Direction, H. CASTAREDE, Secrétaire.
7 mars—1m

Association de la Foire Agricole et Industrielle de la Louisiane.
—COMPOSITIONS LITTÉRAIRES—

LES professeurs (dames et messieurs) des écoles publiques et particulières sont respectueusement informés que MM. Meunier [illegible] compositions originales en deçà de [illegible] Comité [illegible].
Par ordre de l'Association.
ALEX. DIMITRY
ROBT. M. LUSHER
WM. O. ROGERS

"Louisiana Ice Manufacturing Company."
Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1869.

LES actionnaires de cette Compagnie sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu [illegible] à 6 1/2 heures P. M. au bureau de la compagnie, No [illegible].
La ponctualité la plus stricte est requise.
31mars—3W D. FOCHELÉ, Secrétaire.

Association de Prêts sur dépots.

LES personnes qui ont souscrit au fond de cette Association et qui n'ont pas versé leur VINGT POUR CENT conformément à l'acte d'incorporation [illegible].

JOHN H. WILSON, Président pro tem.
J. W. HOLMAN, Caissier pro tem.

PARFUMERIE.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a acheté le fonds de M. J. Frisard le magasin de parfumerie situé rue Ste Anne, No 41, entre Chartres et Royale, qu'il rouvre sous le nom de "Corbeille de Fleurs."

On y trouvera toujours tout ce qui concerne la parfumerie [illegible].
N. BOUVIER

La Société de Prêts et de Garanties

A laquelle l'Etat de la Louisiane a accordé une charte de Banque [illegible].

JNO. H. WILSON, Président par intérim.

Le Nouvel EL DORADO,
59..........RUE ST-CHARLES..........59

La première maison de jeu ouverte conformément à la nouvelle loi.

On y joue tous les jeux de baque.

Instruction aux mineurs et aux personnes ivres de jouer.

On prie les personnes opposées au jeu à venir visiter la maison. Bonne salle de LOTO bien aérée au 1er.

LE NOUVEL EL DORADO
20 mars—1m 59 Rue St-Charles.

THE POLKA,
66..........RUE ST-CHARLES..........66

Maison de Jeu, ouverte selon la loi.

Les MINEURS n'y sont pas admis.

La BUVETTE est pourvue des meilleures liqueurs.

Un excellent ORCHESTRE est engagé par la maison.

Un AGENT DE POLICE SPÉCIAL maintient l'ordre. 20mars—1m

S. B. CHURCHILL WILEY C. CHURCHILL.

S. B. CHURCHILL & BRO.,
Successeurs de TAYLOR & CHURCHILL,
No 41 de la rue des Magasins,
En face de l'Hôtel St James, établie en 1832.

En magasin et à vendre à prix réduits [illegible] fusils de chasse, à deux coups, à [illegible].

[illegible] couvertes chaînes anglaises Thrace [illegible]
300 douzaines haches de Hart et R. G. Taylor
200 charrues à terre à coton, de Hall & Spear et de B. F. Avery
Des barils d'écrous assortis
100 tonneaux articles creux assortis
150 douzaines colliers.

A vendre, à des prix [illegible].
S. B. CHURCHILL & BRO
No 41 de la rue des Magasins, en face de l'Hôtel St James.
23mars—6f

RÉOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.

De belles chambres pour repos et mariages y sont disponibles.

N. MILLER,
Lake Park House.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1869.

Banque Nationale Germania
—DERNIÈREMENT—
Banque Nationale de la Cité de la Nouvelle-Orléans,
30 RUE DU CAMP.

CONFORMÉMENT à une loi du Congrès approuvée le 1er mars 1869, le nom de cette Banque est changé de celui de "CITY NATIONAL" en celui de "GERMANIA BANK of NEW ORLEANS."

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, M. Fred. Del Bondio a été élu unanimement, élu président en remplacement de M. C. T. Buddecke, démissionnaire.

M. Jules Cassard a été élu vice-président, et M. Charles Bendix, caissier.

CHARLES BENDIX, Caissier.

ETIENNE DELMOULY Docteur en Médecine et en pharmacie, a l'honneur d'informer le public en général, qu'il passé 12 ans de sa vie dans le traitement des maladies secrètes et de la peau. Syphilis, Gonorrhée, Bubons et Chancres, Dartres, Ulcères, et de toutes espèces etc.

Consultations tous les jours, de midi à 4 heures; gratis pour les pauvres.

No 128, rue Royale,
Entre St Louis et Toulouse, au premier.
21 mars—3m au 7 avril

J. A. SHELDON C. W. GOULD.

SHELDON & GOULD,
PHOTOGRAPHES,
151..........RUE DU CANAL..........151
Au dessus du magasin de Lion & Pinet.
Notre travail n'a pas de supérieur. [illegible]

VINS ET LIQUEURS.

Le stock suivant de Vins et de liqueurs de choix est offert en vente, en quantité au gré des acheteurs et à des prix modérés:

COGNAC. — 200 Nos 6 C., Vine [illegible] Sazerac [illegible] 1794, 1805, 1796, dernière importation de Leverich et Co.

UN bel assortiment de WHISKIES Rye et Bourbon, Old Town, et Belt Oie, WHISKIES d'Ecosse et d'Irlande, importés par le soussigné, 1868 1870.

VIN rouge Layton et Barton [illegible].

Sherry, La Colo, Cabinet, Pale Duc Paix, Couleur d'Or, en bouteilles et en demi-barriques, de la célèbre maison Gonzalez et Dubosq, à Cadix.

Vins de Porto, blanc 1820, rouge 1847 et 1835, en débarquement de la barque "Topica" arrivée de Londres; madère 1820, en débarquement de la barque "Pasquale."

RHUM de la Jamaïque et RHUM de Ste Croix, extra vieux et haute preuve, en débarquement du navire "Cordelia."

JOSEPH SANTINI,
No 49 de la rue Carondelet.

Le procédé plaisir à recommander à mes nombreux amis et au public en général le major W. Hamilton qu'il occupera de la vente en gros.
J. SANTINI.
No 2 de la rue Carondelet et No 9 de la rue de l'Union.

Magasin de Cigares "Intimidad."

REÇU, tout récemment, par le steamer "De Soto", et à vendre, les marques suivantes:
Cabanas, Cubanas, Prince de Galles, Fígaro, Partagas, Polfección, Obras de Orlos, Intimidad, Realidad.
JOSEPH SANTINI,
Au coin des rues Carondelet et Gravier, No 8.

PRINTEMPS DE 1869.

Vêtements à des conditions avantageuses.
—CHEZ—
LEON GODCHAUX,
81 et 83......RUE DU CANAL......81 et 83
—ET—
213, 215 & 217-rue Vieille-Levée-213, 215 & 217

Le plus beau stock de Vêtements confectionnés qu'on puisse trouver.

Employant journellement plus de 300 ouvriers pour la confection des Vêtements, je possède un IMMENSE AVANTAGE sur les autres maisons et je puis faire à mes clients et au public en général des conditions extraordinairement avantageuses.

Les coupeurs de premier classe sont également attachés à ma fabrique, et les personnes qui désirent des vêtements sur mesure, les trouveront faits avec la perfection de la coupe, de la solidité du travail et de la modicité des prix.

J'ai aussi en magasin un grand assortiment de DRAPS et CASIMIRS provenant des meilleures fabriques européennes, sur lesquels j'appelle l'attention des marchands tailleurs, et que je vendrai, par pièces et par coupons, à de bonnes conditions.

LEON GODCHAUX,
81 & 83 rue du Canal,
213, 215 & 217 rue Vieille-Levée.

J'appellerai aussi l'attention des mères de famille sur mon charmant assortiment de VÊTEMENTS pour garçons des enfants qui font leur première communion
19mars—1m VAC

Compagnie d'Assurance "Germania"
No 124 Rue Commune.
Nouvelle-Orléans, 27 Mars 1869.

AVIS est donné que les élections annuelles des directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie LUNDI le 12 Avril de 11 heures A. M. à 1 heure P. M.
EMILE MAIER Secrétaire.

MEDICAMENTS.
QUININE DOUCE.

Demandez à votre médecin et à votre pharmacien la QUININE DOUCE qui est garantie aussi efficace que la quinine amère et n'a pas d'amertume. A vendre par
WHEELOCK FINLAY & Co.
et [illegible] Magasins et Gravier.

Droguerie, Produits Chimiques, &c.

BALL, LYONS & CO,
Importateurs et Pharmaciens
EN GROS,
43 & 44..........CAMP..........43 & 44
—ET—
113, 115 & 117 ..GRAVIER.. 113, 115 & 117

ONT TOUJOURS EN MAGASIN
UN GRAND STOCK DE
Médicaments Brévetés de France,
—TELS QUE—
Capsules Mothes, Capsules Raquin, Pilules de Valet, Charbon de Belloc, Pepsine Boudault, &c.
—AUSSI—
Médicaments Patentés Américains
DROGUES,
PRODUITS CHIMIQUES,
HUILES,
LIQUEURS,
PARFUMERIES,
PEINTURES,
INSTRUMENTS,
CARREAUX DE FENETRES,
VERRERIE,
Etc., Etc., Etc.

Chaque arrivage du Nord et de l'Europe ajoute au vaste assortiment de la maison.

Les Pharmaciens des villes et des Marchands de la campagne et les Planteurs sont invités à acheter des assortiments aux conditions les plus avantageuses. Tous les articles vendus sont garantis de 1re qualité.

Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.

Le magasin sera toujours ouvert aux personnes qui voudront venir examiner le stock, s'informer des prix, etc, etc.

BALL, LYONS & CO.,
43 & 44 Camp, et
113, 115 & 117 Gravier.

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme: présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux. Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur alternative, appétit irrégulier, maux de tête, haleine fétide, etc. [illegible].

Pourquoi donc ne pas avoir recours, bonne et de prompt, à un remède qui a éprouvé le succès d'années d'années et qui est reconnu efficace: le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, dont la vertu est approuvée et qui accompagne chaque bouteille, [illegible] infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, [illegible] B. A. et qu'il refuse la bouteille où la [illegible].
F. P. DUCONGÉ, Agent, [illegible] de Chartres.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, [illegible].
S. GAUDOZ,
Pharmacien [illegible] de Paris
Coin Conti et Bourgogne

Salsepareille d'Ayer,
POUR PURIFIER LE SANG.

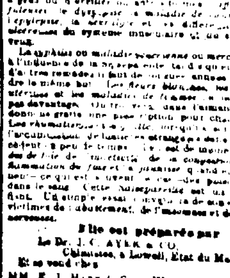

La réputation de cet excellent remède est due [illegible].

La potasse iodurée est un des éléments [illegible] des maladies scrofuleuses [illegible].

Elle est préparée par
Le Dr. J. C. AYER & CO.
Chimistes, à Lowell, Etat du Massachusetts,
Et se vend chez
MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co.
dans toutes les pharmacies.

Guérison des Hernies
Par l'usage des Bandages herniaires, patentés, du Dr Ferris.

Le Bandage le plus agréable et le plus efficace, D'une construction entièrement nouvelle.

CE bandage diffère de tous les autres en ce qu'il est rapport du principe et de l'action en ce qu'il, de la pression [illegible].

C'est le seul bandage qui guérisse la hernie [illegible].

Le soussigné a le plaisir d'annoncer [illegible] pour les dames, les apparents [illegible].
Des lettres doivent être adressées [illegible]
DR. T. St. C. FERRISS.
Cabinet—No 8 de la rue St-Charles, au premier. Heures de Consultation—de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Théâtre St-Charles.

Bénéfice et avant dernière soirée de Mme SCOTT-SIDDONS.
Vendredi soir, 2 Avril 1869,
Le magnifique drame lyrique tiré du Danois, de Ben Hert,

King Rene's Daughter.

Jolanthe...........Mme Scott-Siddons.
Terminé par HONEY-MOON,
Juliana, Mme Scott-Siddons—Le Duc, Ch. Pope, le faux Duc. Ben De Bar.
Samedi, soirée—LE JEUNE FILS par Mme Siddons.
Dimanche—A FLASH OF LIGHTNING avec toute sa pompe du Théâtre de Broadway à New York, dans laquelle on représentera le Panorama d'Hudson, une course de steamboat, et l'incendie d'un de ces bateaux.
2avril—1

AVIS AUX EXPOSANTS
DE LA
Troisième Grande Foire.

LES Surintendants des différents départements seront sur les Grounds, tous les jours, du 1er avril à l'ouverture de la Foire, pour assigner aux Exposants les places qu'ils doivent occuper.

Les Exposants sont priés de faire leurs entrées de suite et de s'assurer de leurs places.
1er avril—6f PP L. HOMES, Secrétaire

Foire de l'Etat de la Louisiane.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE LA LOUISIANE

Donnera sa Troisième Grande Foire, sur les FAIR GROUNDS, à la Nouvelle-Orléans. Elle commencera le

MARDI 6 AVRIL,

ET CONTINUERA HUIT JOURS.

Les Exposants de toutes les parties des Etats-Unis sont priés de faire leurs entrées de suite, aux Bureaux de la Société au Mechanics Institute, où les livres sont ouverts à cet effet.

Les catalogues des Primes émis par la Société contiennent les règlements de la Foire. Les lignes des chemins de fer, steamers et bateaux à vapeur qui ont généreusement offert de transporter à moitié des prix ordinaires les Exposants et leurs articles.

PREMIER JOUR—MARDI 6 AVRIL 1869

Les cérémonies commenceront à midi par un Salut National.
Puis le Rev. B. M. Palmer
Fera une Prière.
Après quoi l'Honorable Alexander Walker
prononcera un discours.

Tous les Départements renferment les machines, les instruments et les objets ainsi que les objets d'art seront ouverts aux visiteurs tous les jours, depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la Foire.

Exposition dans l'arène, tous les jours, de midi à 1 heure.

Les courses commenceront à 3 heures et demie.

Course—Prime $250
Au premier cheval............$200
Au second cheval............[illegible]
Aux prix d'entrée, [illegible], d'après les règlements de Metairie Jockey Club. Trois pour partir.
Il sera offert des primes pour les courses des Vélocipèdes.

MERCREDI, 7 AVRIL.

Course au trot à 3 heures et demie de l'après-midi.

Premièrement—Mêmes Entrées.

Doubles attelages et wagons, course de deux milles, propriétaires ou membres—Règlements, à l'exception de poids. Pour un solide bande double. La Société ajoutera un prix au gagnant.

Secondement—Course de Vélocipèdes.

Course de deux mille autour du track. Pas moins de six pour partir. Prix, un gobelet en argent.

JEUDI, 8 AVRIL.

A midi—Grand Spectacle de vélocipèdes dans l'arène.

Le plus gracieux et le plus habile sur le vélocipède recevra pour prix.................Un gobelet en argent.

Course du trot à 3 heures et demie de l'après-midi. PREMIÈRE COURSE AU CLOCHER—Course de deux milles—Quatre obstacles, huit sauts—Poids pour age—trois pour partir.

Prix [illegible] Au premier cheva.. Au second cheval [illegible].

SECONDE COURSE—Attelages double ou possédés et conduits ensemble par leurs propriétaires. Les propriétaires devront conduire. Course d'un mille d'après les règlements.

Prix........................Grand gobelet en or.

VENDREDI, 9 AVRIL.
Course au Trot.

Prix [illegible] au premier cheval, [illegible] au second cheval.

Course d'un mille, trois sur cinq, pour tous les trotteurs—avec harnachage pour partir.

PRIX SPÉCIAL offert par E. A. TYLER.

Une magnifique montre en argent pour course de vélocipèdes—courses d'un mille, sept au moins pour partir.

SAMEDI 10 AVRIL.
Grand Tournoi.
[illegible] PRIX CONVENABLES.

Première course de vélocipèdes—[illegible] tenue en argent à celui qui parcourra [illegible] mille en moins de temps une fois autour du track sans toucher la terre du pied [illegible].

Seconde course de vélocipèdes—Grande course sweepstake, course d'un mille trois autour. Prix, les vélocipèdes de Pickering H. Davis. Six au moins pour partir.

DIMANCHE, 11 AVRIL.
PRIX SPÉCIAL
Donné par la Compagnie de Loterie de la Louisiane

COURSE DE POMPES A BRAS CONTRE LE TEMPS—A la Compagnie dont trente au moins des véritables membres seuls qui, avec leur pompe, parcourront un demi mille sur le track de la Société de Foire Grounds, feront tous les préparatifs et pomperont de l'eau par un tuyau de 100 pieds, en moins de temps [illegible] à la Compagnie qui viendra en second lieu.........$100.

LUNDI ET MARDI,
12 ET 13 AVRIL.

PRIX pour cours, trotter ou aller l'amble—Courses de vélocipèdes et courses au clocher.

ASCENSION DE BALLON TOUS LES JOURS.
L. HOMES, secrétaire.

Cols en Papier

UNE AGENCE DE COLS EN PAPIER a été récemment établie à la Nouvelle-Orléans. Elle représente toutes les principales fabriques des Etats Unis. Ouvrages des échantillons et l'on remplit les ordres aux

PRIX DE FABRIQUE.

No 7, Rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

Agent également pour la vente des NŒUDS et CRAVATES en CAOUTCHOUC INUSABLE DE GOODYEAR.

ETAUX A LOUER.
Association de la Foire Industrielle et Agricole de la Louisiane
Bureau au Mechanic's Institute.

Les personnes qui désirent louer des ETAUX au FAIR GROUNDS, pour le temps que durera la Foire de l'Etat, peuvent s'adresser au Bureau de l'Association [illegible].
LUTHER HOMES, Secrétaire.

Articles de Modes.
F. TUJAGUE,
14......RUE DE CHARTRES......14.
AU PREMIER.

VIENT de débaler un grand assortiment de nouveautés en FLEURS, CHAPEAUX, RUBANS, TULLES, espagnols, BLONDES espagnoles, CRÊPES, COURONNES, ORNEMENTS, &c., &c.

Les modistes de la ville et de la campagne sont invitées à visiter ce magnifique assortiment.

MODES
de Printemps.

LA MAISON DARRES débalte ce mardi un superbe choix d'articles de Modes et Nouveautés indispensables à la toilette des Dames, composant Chapeaux, [illegible], Rubans, Fleurs, [illegible] Dentelles, Valenciennes, Cluny, Points, Broderies, Guipures, Passementeries, Ombrelles, etc., tous articles vendus à très bas prix.
J. DARRES Jr.
No [illegible] rue Royale

MODES et NOUVEAUTES
EN GROS
E. L. E. BONNET,
62——— CHARTRES ———62

OFFRE aux Marchands de la ville et de la campagne un grand beau nouveau d'Articles de Printemps. A des prix exceptionnellement réduits.

LOTERIES.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 1er AVRIL—CLASSE 76.

56	67	1	22	26	16	56	73	5	2	70	35

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, [illegible] de la Compagnie.

C. T. HOWARD, Président.

A a St-Charles, [illegible] Union, Nile-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle Orléans, [illegible] janvier 1869.

ADAM GIFFEN
JOHN L. LEWIS
W. F. WILBER
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD...................Président.

Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT......$50,000.
Classe B.

Tirage, le SAMEDI, 24 avril 1869, à la Nile-Orléans

—PLAN—

10,000 billets.................255 lots gagnants

1 lot de $50,000, soit.............$50,000
1 lot de $10,000, soit...........10,000
1 lot de $6,000, soit...........6,000
1 lot de $4,000, soit...........4,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000
1 lot de $1,000, soit...........$10,000
20 lots de $500 soit..........$10,000
200 lots de $100 soit.........$20,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $250 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $50,000, soit...........[illegible]

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000 soit.........[illegible]

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $6,000, soit.........[illegible]

285 lots s'élevant à...........$[illegible]

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3, huitième de billet $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les cents autres restantes de la même dizaine des numéros qui gagneront les trois premiers lots [illegible].

Les lots sont payés en plein, sans déduction. Les demandes des billets doivent être adressées à
CHAS. T. HOWARD, président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.

LOTERIE
DE LA HAVANE.

Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.

Bornio & Brother,
15 mars—1m No 77 de la rue Gravier.

UN MILLION DE PIASTRES
—DE—
Propriétés Foncières
Situées dans cette ville
ET MISES EN LOTERIE.

Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, (charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.

Quelques-unes des propriétés offertes comprises parmi les biens fonciers du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle Orléans. Ce sont l'HOTEL ST-LOUIS, occupé en ce moment, le Mobilier de l'Hôtel, l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, la MAISON et les MAGASINS et ENTREPOTS Nos 18 et 19 de la rue Royale, à côté de l'Hôtel St-Louis, la MAISON et les BATISSES No 45 de la rue St-Louis, en face de l'Hôtel, les biens fonciers de la FERME DE L'HOTEL ST-LOUIS, des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement situées.

Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui le voudront. Les demandes de billets doivent être adressées à

C. H. HALL,
à l'Hôtel St-Charles.
Nouvelle-Orléans, Lne.

12 lots gagnants—Prix du billet $10.

CONFISERIE.
Coin Esplanade et Vieille-Levée.

LE soussigné ayant acheté la confiserie de M. BYN LEOVET et l'ayant entièrement réparée, offre à ses amis et au public un nouvel assortiment de friandises [illegible].
FR. THROLLE
Coin Esplanade et Vieille-Levée.

SIEG & KRUG,
58..........DOUANE..........58
IMPORTATEURS DE
MARCHANDISES SECHES
ETRANGÈRES
—ET—
Agents pour la vente du FIL de SOIE, de coton d'ALEXANDER.

MM. Sieg & Krug ont constamment en magasin un fort stock de ce célèbre fil qu'ils offrent au commerce à des prix très réduits et à des conditions avantageuses.

LOTERIE
DE LA HAVANE.

La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par

Bornio & Brother,
16 mars—1m No 77 de la rue Gravier.

$55, $55, $55, $55, $55

Machine à coudre de GROVER & BAKER,

Pour les familles—Machines qui ont remporté les premiers prix.

Excellentes sous les rapports suivants:

BEAUTÉ et élasticité du point.

Perfection et simplicité de la Machine.

Usage de deux fils directement des bobines.

Aucun rapprochement des coutures à la main et aucune perte de fil.

Grande marge d'application, sans changement d'ajustement.

La couture retient sa beauté et sa fermeté après blanchissage et le repassage.

Ces machines font ce que font les autres et eftectent en outre, les plus belles broderies permanentes.

Le premier prix — La Croix de la Légion d'Honneur—a été décerné aux représentants de la Machine à coudre de GROVER & BAKER, à l'Exposition Universelle de Paris, en 1867. Elles sont donc supérieures à toutes les autres.

Le Dépôt est au No 182 de la rue du CANAL.

A. BROUSSEAU & Co.,
17..........Rue de Chartres..........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de table et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES [illegible].
ETOFFES A RIDEAUX dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES FLECHES, QUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue [illegible] palais, même maison qu'à [illegible] Camp, près de Lopez.

Extraction de dents, sans douleur [illegible] au moyen du protoxide d'azote.

M. ULRICH,
FABRICANT DE MALLES
Nos 23 & 25, rue Conti,
Entre les rues Chartres et Vieille Levée.

Il prend les Malles et les Valises aux prix de fabrique et fait les Malles sur commande. Réparation de Malles.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
88..........BOURBON..........88,
Entre Dumaine et Bienville.
Ancienne, rue de Chartres No 84.